

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

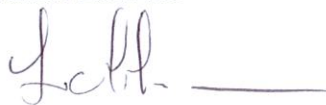
Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- 2025-83- PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL à temps non complet -32h- (scolaire, périscolaire et entretien des locaux) au 1^{ER} septembre 2025

Afin de répondre aux besoins de service dans les écoles (périscolaire, service restaurant scolaire...) et entretien des salles communales, il est proposé de prévoir l'embauche d'un agent technique exerçant sur un poste d'agent technique polyvalent dans les écoles et à l'entretien des salles communales. Il convient, au préalable, de créer le poste correspondant d'adjoint technique territorial à temps non complet (32h).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de créer le poste d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} septembre 2025 à temps non complet (32h) et de modifier le tableau des effectifs.

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

